



SEIZE

Dossier de presse





Programme d'accompagnement aux économies d'énergie dédié aux professionnels et aux collectivités de la Corse

DOSSIER DE PRESSE

04 octobre 2021



Dans le cadre de la **loi de transition énergétique pour la croissance verte** (LTECV), la France a pris des engagements forts en matière d'économies d'énergie, avec un objectif de réduire ses émissions de CO₂ : faire baisser de 17 % la consommation d'énergie de la France d'ici à 2030, et de 40 % celle d'énergies fossiles sur la même période.

Dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a fixé comme objectif de parvenir à l'**autonomie énergétique** à l'horizon 2030. **La Collectivité Territoriale de Corse vise ce même objectif pour 2050.**

Pour contribuer à l'atteinte de cet objectif de développement durable, **Eco CO2**, éco-entreprise de l'économie sociale et solidaire, porte un programme visant à sensibiliser et accompagner les entreprises et collectivités des Zones Non Interconnectées (ZNI) à la maîtrise de la demande en électricité.

I) Le programme SEIZE

- **Un accompagnement dédié aux professionnels des ZNI**

SEIZE est un programme de sensibilisation et d'accompagnement aux économies d'énergie dédié aux professionnels des Zones Non Interconnectées (ZNI) au réseau électrique métropolitain, qui s'inscrit dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

Déployé dans une partie des ZNI (Corse, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte) sur la période 2020 à fin 2022, le programme SEIZE s'adresse à l'ensemble des professionnels : entreprises (TPE/PME, commerce, artisanat, auto-entrepreneur, libéral, etc.) et Collectivités territoriales. Adapté aux différents secteurs d'activité et aux spécificités locales, le programme est financé à 100% dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie.

- **Les objectifs**

Le programme SEIZE vise à soutenir les ZNI dans l'atteinte de leurs objectifs en matière de maîtrise de la demande en énergie, et à accélérer la transition énergétique des entreprises par un changement de comportement durable des dirigeants et de leurs salariés.

Pour les professionnels, le programme répond à plusieurs objectifs :

- Comprendre les enjeux de la transition énergétique du territoire
- Découvrir les écogestes liés à l'activité de l'entreprise, de la collectivité
- Connaître et suivre sa consommation d'énergie
- Accéder aux dispositifs et aides de financement pour améliorer sa performance énergétique

Le programme SEIZE vise un objectif de 7900 professionnels accompagnés dans la maîtrise de leur demande en énergie à la fin de l'année 2022, **dont 1350 en Corse.**

- **Les acteurs**

Financé dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) et labellisé par le ministère de la Transition écologique, le programme SEIZE bénéficie du soutien de l'Agence de la transition écologique (ADEME) et s'inscrit dans la démarche « Engagé pour FAIRE ». Porté par Eco CO2, le programme SEIZE est déployé localement par les structures partenaires et mis en œuvre avec les Comités de la Maîtrise de la Demande en Énergie (MDE) territoriaux.

Quinze fournisseurs d'énergie contribuent au dispositif en tant que financeurs : CAP Compagnie Antillaise des Pétroles, Électricité de France (EDF), Ola Energy Réunion, Rubis Antilles Guyane, Rubis Vivo Energy, SAPR Société Antillaise des Produits, SRPP Société Réunion de Produits Pétroliers, Total Caraïbes, Total Guadeloupe, Total Mayotte, Total Réunion, SOL Antilles Guyane SAS, SOL Guyane française, VITOGAZ France, VIVO Energy Réunion.

- **Le porteur du programme : Eco CO2**

Créée en 2009, Eco CO2 est une éco-entreprise innovante de l'Économie Sociale et Solidaire. Sa mission est de sensibiliser les citoyens et les organisations (entreprises, collectivités, associations...), afin d'accélérer la transition écologique par l'évolution des comportements. Eco CO2 déploie des programmes d'accompagnement sur les économies d'énergie et la mobilité durable, conçoit des plateformes digitales de données environnementales et réalise des études sur la conduite du changement et la maîtrise de l'énergie.

- **Financement dans le cadre du dispositif CEE**

Le programme SEIZE est financé dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

Le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) constitue l'un des principaux instruments de la politique de maîtrise de la demande énergétique. En effet, ce dispositif repose sur une obligation triennale de réalisation d'économies d'énergie en CEE (1 CEE = 1 kWh cumac d'énergie finale) imposée par les pouvoirs publics aux fournisseurs d'énergie (les « obligés »). Ceux-ci sont ainsi incités à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs d'énergie : ménages, collectivités territoriales ou professionnels.

Plus d'informations sur ecologie.gouv.fr

II) Les offres du programme SEIZE

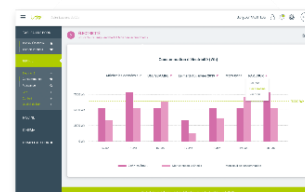
Pris en charge à 100% dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), le programme SEIZE propose aux professionnels un accompagnement à travers différentes actions :

Une plateforme en ligne : un site internet permet aux professionnels d'accéder à de nombreuses informations concernant la maîtrise de la demande en énergie et de bénéficier des offres d'accompagnement, en créant gratuitement un compte sur l'espace connecté du programme SEIZE : www.seize-maitrise-energie.fr



Ateliers de formation : collectifs ou personnalisés, à destination des dirigeants et des collaborateurs, les ateliers permettent de sensibiliser les professionnels aux enjeux de la transition énergétique et de les informer sur les actions à mettre en œuvre pour réaliser des économies d'énergie, selon leur secteur d'activité.

Kit de mesure et suivi des consommations d'énergie : composé de capteurs, le kit permet de mesurer et suivre ses consommations d'énergie via une application en ligne qui restitue les données en temps réel. L'objectif : réduire sa consommation tout en optimisant son confort.



Accompagnement vers les dispositifs d'aides : un conseiller SEIZE informe les professionnels sur les actions à mettre en place afin d'améliorer leur performance énergétique et les accompagne vers les aides et dispositifs correspondant à leurs besoins.

Ambassadeurs : un réseau d'ambassadeurs et d'entreprises ambassadrices sera mis en place afin de témoigner de leur expérience en matière d'économies d'énergie et ainsi participer à la transition énergétique de leur territoire.



III) Le programme SEIZE en Corse

- **Le contexte énergétique en Corse**

La Corse n'est pas connectée au réseau d'électricité de la France continentale, son territoire est donc considéré comme une zone non interconnectée (ZNI), même si elle possède deux interconnexions avec l'Italie sur lesquelles elle peut prélever une quantité donnée d'électricité.

De plus, ses caractéristiques climatiques (chauffage en hiver, climatisation en été) et géographiques (existence de zones de montagne), ainsi que la petite taille de son système électrique, créent de fortes contraintes pour le mix énergétique, la gestion du réseau électrique et l'approvisionnement.

En Corse, le mix énergétique est fortement carboné du fait de la production électrique à partir d'énergie fossile (1/3 du mix électrique), mais surtout des transports (52% des consommations). Dans un contexte de développement durable et de lutte contre le changement climatique, la transition énergétique est donc un véritable enjeu pour la Corse.

- **Un programme adapté aux spécificités locales**

Afin de s'adapter aux spécificités de la Corse, le programme SEIZE est déployé en partenariat avec l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse (AUE), qui est un établissement public industriel et commercial chargé d'élaborer, coordonner et mettre en œuvre la politique régionale en matière d'aménagement durable, d'urbanisme, d'énergie, air et climat. L'ambition de l'AUE est d'accompagner la Corse sur la voie de l'indépendance énergétique et d'un urbanisme raisonné à l'horizon 2050.

Le programme SEIZE est également mis en œuvre en coopération avec le comité de Maîtrise de la Demande d'Énergie de Corse, composé de l'État à travers la DREAL, la Collectivité de Corse à travers l'Agence de l'Aménagement Durable, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse (AUE), l'ADEME et EDF Corse.

Enfin, les actions de sensibilisation, formation et d'accompagnement du programme SEIZE sont développées en coopération avec d'autres programmes CEE ou dispositifs locaux.

- **Comment s'inscrire et s'engager ?**

En ligne, en créant gratuitement son compte sur le site du programme SEIZE :
seize-maitrise-energie.fr/corsica

Par mail, en contactant SEIZE Corsica :
corsica@seize-maitrise-energie.fr



A propos d'Eco CO2 - www.ecoco2.com

Créée en 2009, Eco CO2 est une éco-entreprise innovante de l'économie sociale et solidaire. Sa mission est de sensibiliser les citoyens et les organisations à la réduction durable de leur impact environnemental, afin d'accélérer la transition écologique par le changement de comportement. Un de ses domaines d'expertise est la gestion et le déploiement de programmes générateurs de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Eco CO2 déploie des programmes d'accompagnement sur les économies d'énergie et la mobilité durable, conçoit des outils de mesure et réalise des études comportementales.

A propos de SEIZE - seize-maitrise-energie.fr

SEIZE est un programme de sensibilisation et d'accompagnement aux économies d'énergie dédié aux professionnels des Zones Non Interconnectées (ZNI) au réseau électrique métropolitain. Labellisé par le ministère de la Transition écologique, ce programme s'inscrit dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie. Déployé dans une partie des ZNI (Corse, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte) sur la période 2020-2022, le programme vise un objectif de 7900 professionnels engagés sur les différents territoires.

A propos de l'AUE – www.aue.corsica

L'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Énergie de la Corse (AUE) est un établissement public industriel et commercial chargé d'élaborer, coordonner et mettre en œuvre la politique régionale en matière d'aménagement durable, d'urbanisme, d'énergie, air et climat. L'ambition de l'AUE est d'accompagner la Corse sur la voie de l'indépendance énergétique et d'un urbanisme raisonné à l'horizon 2050.

Contact presse Eco CO2 : Nicolas Frémont

Référent Programme SEIZE Corse

nicolas.fremont@ecoco2.com - Tél : 06 86 44 75 10

Contact presse AUE : Aliona Nicolai

Chargée de communication

aliona.nicolai@ct-corse.fr – Tél : 04 95 10 98 42

